

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_001
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 25 septembre 2025

1. Relevé de conclusions de la commission du 26 juin 2025

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 27
Membres présents : 22	Pour : 27
Membres représentés : 5	Contre : 0
Total : 27	

VU le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur approuvent le relevé de conclusions de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur du 26 juin 2025.

Besançon, le 25 septembre 2025

Le Président de l'Université Marie et Louis
Pasteur

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services

Christophe DE CASTELJAU

Hugues DAUSSY



Annexe 1.1 : Relevé de conclusions de la commission du 26 juin 2025.

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur :	- 3 OCT. 2025
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur :	- 3 OCT. 2025

RELEVÉ DE CONCLUSIONS
Commission Formation Vie Universitaire
Jeudi 26 juin 2025

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université Marie et Louis Pasteur s'est réunie le Jeudi 26 juin 2025 en présentiel sous la présidence de Monsieur Pierre Joubert Vice-président Pole Formation et réussite étudiante de l'université Marie et Louis Pasteur.

Etaient présents :

PRÉSENTS : COLLÈGE A – 8 Elus

M. Antoine Pietrobelli
Mme Catherine Tirvaudey
Mme Corine Girard
M. François Maréchal
Mme Laurence Ricq
M. Matthieu Le Bailly
Mme Séverine Equoy-Hutin

PRÉSENTS : COLLÈGE B – 8 Elus

Mme Julie Beugnot
Mme Marie-Noëlle Toitot
Mme Mathilde Bugnon-Henriet
M. Ulrich Razafison
M. Vincent Lebrou

PRÉSENTS : COLLÈGE USAGERS – 12 Elus

Titulaires
Mme Jeanne Girardot
M. Sina-Deu Anate

M. Valentin Enclos
Mme Aurélie Gehant
M. Clément Terrasson
Mme Darine Ben Attia

PRÉSENTS : COLLÈGE BIATSS – 2 Elus

M. Guillaume Magrin
Mme Mélanie Daguet

MEMBRES DESIGNES ETS COMPOSANTES – 8 Elus

SUPMICROTECH

PRESENTS : COLLEGE A

M. Kien Phan Huy - Suppléant

PRESENTS : COLLEGE B

M. Christophe Varnier – titulaire

Suppléants

M. Mathieu Germain

PRÉSENTS : PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Représentant le CROUS

Mme Estelle Nilsson

MEMBRES EXCUSÉS :

M. Sébastien Thibaud, M. Mathieu Cailloux - Supmicrotech ; Mme Léonie Miné ; M. Victor Antoine ;
Mme Jade Grabinski ; Mme Naomi Bertin, M. Lucas Dembinski

INVITÉS :

Coralie Mayeur Carpentier – VP Vie Etudiante
Anne Laurence Ferrari – VP Orientation et transition secondaire-sup
Murielle Ruffier – VP Egalité et accompagnement social
Laurent Guyard – VP Réussite étudiante et insertion professionnelle
Sophie Peseux – Directrice Orientation Stage Emploi

REPRÉSENTÉS :

M. Yann Godet	Procuration à	Mme Mathilde Bugnon-Henriet
Mme Carolane Sanchez	Procuration à	Mme Catherine Tirvaudey
Mme Julie Giustiniani	Procuration à	M. Ulrich Razafison
M. Sidney Grosprêtre	Procuration à	Mme Julie Beugnot
Mme Jeanne Henry	Procuration à	M. Clément Terrasson
M. Jean-Paul Teyssier	Procuration à	Mme Estelle Nilsson
M. Lois Nicod	Procuration à	Mme Darine Ben Attia
M. Matthieu Ranalli	Procuration à	M. Sina-Deu Anate
M. Daniel Depernet	Procuration à	M. Antoine Pietrobelli

SOMMAIRE

Table des matières

1. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 15 mai 2025	2
2. Présentation des instituts et du collège de 1 ^{er} cycle.....	3
3. Informations diverses	4
4. Charte LGBT	4
7. Conventions de doubles-diplôme :	6
8. Travaux de la commission Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) du 12 juin 2025.....	6
9. Désignation d'un représentant CFVU au conseil du Centre Linguistique Appliquée (CLA) de l'Université Marie et Louis Pasteur :	7
10. Travaux de la commission FSDIE du 18 juin 2025 (attribution d'un montant inférieur à 23 000€).....	7
11. Offre de formation :	8
12. Questions diverses	13

Avec 17 membres présents et 11 membres représentés, le quorum est atteint.
La séance est ouverte à 14 h, sous la présidence de Monsieur Pierre Joubert, Vice-Président formation de l'Université Marie et Louis Pasteur.

1. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 15 mai 2025

En l'absence de remarques et de questions, Pierre Joubert soumet le relevé de conclusions au vote des membres.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
--	--

2. Présentation des instituts et du collège de 1^{er} cycle

Antoine PERASSO, Vice-président du conseil d'administration et en charge de la coordination des instituts rappelle le contexte de la création de l'UMLP. Il informe que la structuration de l'UMLP en EPE a deux ans pour expérimenter ce mode de fonctionnement en grand établissement.

L'Université Marie et Louis PASTEUR est composée d'établissements partenaires, et d'établissements associés qui sont rappelés aux membres de la CFVU. L'UMLP a une double mission qui s'appuie sur une stratégie propre et une stratégie de site avec les autres composantes de l'ESR (Université Bourgogne Europe, Institut agro...). La stratégie de site s'est traduite par la signature d'une convention avec les établissements et la poursuite des COPIL existants.

Afin de répondre aux enjeux de sa stratégie propre, l'UMLP se structure autour des instances existantes et de nouvelles (directoire). Dans les instances décisionnelles, les établissements composantes y siègent.

Les instituts, au nombre de quatre :

- Institut de technologie
- Institut Environnements, territoires et Politiques Publiques
- Institut de la Santé et du sport
- Institut des humanités et du droit

D'un point de vue de l'offre de la formation, par rapport au champ disciplinaire, concernant le 1^{er} cycle, il y a le collège de 1^{er} cycle qui est transverse. Pour le 2nd cycle, l'offre s'appuie notamment sur les écoles de recherche universitaires (graduate school).

Les instituts contribuent et mettent en œuvre la stratégie de l'établissement. Ils coordonnent l'ensemble des forces qui composent l'Université Marie et Louis Pasteur et associés, en articulant entre elles les logiques universitaires d'enseignement et de recherche et les logiques professionnelles. Ils veillent à la cohérence de l'ensemble des filières de formation dans leurs domaines respectifs, contribuent par leurs propositions à définir et mettre en œuvre la politique de formation et de recherche, ainsi que la politique de valorisation, de transfert et d'innovation dans leurs domaines. Les instituts sont renforcés par des partenariats avec des acteurs complémentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche dont les organismes nationaux de recherche et des établissements de santé, mais également du monde socio-économique.

Enfin ils animent, notamment à travers une école universitaire de recherche, une offre de formation cohérente sur des parcours master et doctorat, en collaboration avec les membres de l'UMLP.

Grace à une approche séquentielle avec les groupes de travail de l'ensemble des établissements composantes et associés, les périmètres ont pu être définis et les directeurs nommés pour une durée de 5 ans, renouvelable, par le président. Le VP CA présente au titre d'exemple le périmètre de l'institut de Technologie.

Les instituts sont des composantes et seront réunis régulièrement pour préparer et piloter un plan d'action annuel élaboré en cohérence avec le projet stratégique de l'établissement. Des indicateurs devront être définis pour favoriser le succès de la création de l'UMLP et démontrer le lien entre les instituts et les l'EPE.

La parole est donnée à Anne-Laurence FERRARI, Vice-présidente à la formation, pour présenter le collège de 1^{er} cycle, en tant que directrice de ce dernier.

Les attributions sont la coordination et l'émission des recommandations sur différents sujets, ainsi que la contribution au partage et au développement de pratique pédagogique et d'actions

de formations transversales pour une approche interdisciplinaire. Nouvellement nommée par le président, la directrice du collège de 1^{er} cycle a pour mission d'assurer la préparation et la mise en œuvre de la politique pédagogique du collège de 1^{er} cycle.

Elle anime, préside et coordonne les actions du collège. Enfin elle élabore le projet d'orientation et le rapport d'activité annuel du collège.

Ce collège de 1^{er} cycle doit aussi répondre aux enjeux du continuum Bac-3/Bac+3, dans le respect des règles qui régissent la mobilité entrante et les taux d'insertion régionale imposée. Le travail se fera en lien avec la DRAIO.

3. Informations diverses

Concernant les frais d'inscription 2025-2026, voici les nouveaux montants : 178 € (licence) et 254 € (master). La CVEC augmente également à 105 €, à noter que l'augmentation est liée à l'indexation de l'indice sur les montants fixés par le ministère.

La ville de Besançon se classe 2^{ème} cette année, contre la 7^{ème} place l'année dernière, sur le classement de l'Étudiant.

Le Vice-président CFVU expose rapidement le calendrier prévisionnel de mise en place de la réforme ainsi que des échéances liées à la réforme de la formation des enseignants.

L'UMLP a demandé la pré-accréditation de la licence professorat des écoles (LPE) portée par l'INSPE sur le site de Besançon avec une capacité d'accueil prévisionnelle de 60 étudiants, avec une ouverture en septembre 2026. Le dossier d'accréditation est à rendre pour fin septembre 2025.

La transformation des masters MEEF et masters Métiers de l'enseignement et de l'éducation (M2E) est demandée dans le dossier d'accréditation à rédiger pour fin octobre 2025.

Concernant les mesures transitoires, à l'échelle de l'établissement, la mise en place d'UEL pour préparer au concours 1^{er} et 2nd degrés sera effectuée dès la rentrée.

La création d'une direction de la formation et de l'insertion professionnelle (DFIP) a pour objectif la mise en œuvre de la stratégie de l'UMLP en matière de formation et d'insertion professionnelle (cf. organigrammes).

Sa création permet une meilleure coordination entre les différents services d'appui à la formation.

Pour avis :

4. Charte LGBT

Le vice-président donne la parole à Murielle RUFFIER, qui a en charge la démarche de la signature de la charte LGBT, dans le but d'inscrire notre établissement dans la lutte contre toutes les formes de discrimination et de favoriser l'inclusion des personnes LGBTQIA. Un nombre d'actions concrètes a été définie avec l'association L'Autre cercle, l'objectif étant de définir un plan d'action pérenne, sous réserve de la signature de la charte.

De nombreuses actions ont déjà été réalisées, d'autres doivent se concrétiser. Murielle Ruffier présente la check list des prérequis nécessaires à la signature et expose les différentes actions déjà validées ou à venir si la charte est adoptée.

La proposition de date de signature est le 09 ou 10 octobre 2025.

Le VP est interpellé concernant la possibilité de modifier le genre et le nom dans les listes électorales, sauf que seule la modification de l'état civil permet cela dans les procédures administratives interne à l'UMLP.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Suffrages exprimés : 28 Pour : 27 Contre : 1

5. Primes des fonctions et responsabilités pédagogiques (PFRP)

Les PFRP sont présentées par le VP CA, qui rappelle le contexte, où au cours du mandat précédent, il a été convenu de déployer une réforme plus ambitieuse par l'application de primes administratives, pédagogiques et de recherche.

La réforme a une approche plus inclusive que le RIPEC, afin que tous les enseignants puissent en bénéficier au titre de la prise en charge de fonctions de responsabilités. La dotation est planifiée selon une trajectoire. L'idée étant de considérer que la recherche est un critère d'attribution. Les primes d'ordre pédagogique sont allouées selon une enveloppe répartie par la composante, via une commission, selon leur propre clé de répartition.

Au-delà de la prime, l'idée étant aussi de libérer du temps, en diminuant les services des enseignants. Avec l'EPE, il est nécessaire de travailler de concert avec les établissements composants.

A noter, que le CSAE souhaite avoir un bilan sur la mise en place de ce dispositif. Les explications ayant été présentées, les tableaux des montants exposés, le vice-président soumet au vote.

A noter qu'il n'y a pas de modifications notables par rapport à l'année dernière. La principale évolution est la création d'une prime pour référent STARS-EU. Sur demande d'Hélène POUILLOUX, Marieke STEENBERGEN confirme la possibilité pour des agents du SCD de devenir référent Stars EU.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5
Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

6. Hors campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 :

- 6.1- Refonte DIU Thérapeutique anti-infectieuse
- 6.2- Modifications autres - DIU Médecine Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté
- 6.3- Modifications autres - DIU d'Urgences infirmier de Bourgogne Franche-Comté
- 6.4- Modification tarifs - DIU Médecine Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté
- 6.5- Modification tarifs - DIU d'Urgences infirmier de Bourgogne Franche-Comté

Suite à la présentation des ajustements concernant les DU, le vice-président CFVU soumet au vote.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) :0
Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0

7. Conventions de doubles-diplôme :

7.1 - Convention de double diplôme Département de FLE transcomposantes, UFR SLHS, et Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse, Canada),

7.2 - Renouvellement de la Convention de double diplôme Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, parcours Formation Franco-italienne avec l'Université de Bergame (Italie).

La parole est donnée à la directrice de la DREIF pour exposer le bilan de cette double-convention et de la reconduction de la signature.

En effet, plusieurs étudiants ont pu bénéficier de cette convention et donc du programme d'échange avec les Universités Italienne et Canadienne. La convention de double diplôme Département de FLE transcomposantes, UFR SLHS, et l'Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse, Canada) est prévue en vue d'une ouverture en 2026.

Les membres sont invités au vote

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) :0
Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0

8. Travaux de la commission Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) du 12 juin 2025.

La CVEC payée par tous les étudiants lors de leur inscription à l'UMLP permet le financement de différents services et actions au bénéfice des étudiants. La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. Une partie des fonds récoltés sert à abonder un fond CVEC permettant aux services impliqués dans la vie de campus de développer des actions supplémentaires. Le bilan des projets retenus dans le cadre de cet appel à projet est soumis au vote pour avis des membres de la CFVU.

Pierre JOUBERT passe la parole à Coralie MAYEUR CARPENTIER pour la présentation des travaux de la commission CVEC. La commission travaille aussi dans une logique de politique de site.

Les membres de la CFVU sont amenés à se prononcer sur les projets et les sommes proposées aux différents projets (28). La VP rappelle les critères de priorisation.

Une fois exposé, la vice-présidente appelle au vote pour les parts fixes et projets, ainsi que les répartitions pour les 28 projets.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
--	--

Pour décision :

9. Désignation d'un représentant CFVU au conseil du Centre Linguistique Appliquée (CLA) de l'Université Marie et Louis Pasteur :

Lors de la précédente séance de la CFVU, les membres de la CFVU ont élu les représentants à différentes instances internes à l'UMLP.

Le représentant enseignant pour le conseil du CLA n'avait pu être élu lors de la séance du 15 mai 2025.

Laurence RICQ est élue à l'unanimité.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
--	--

10. Travaux de la commission FSDIE du 18 juin 2025 (attribution d'un montant inférieur à 23 000€)

Le fond de solidarité et d'aide aux initiatives étudiantes permet de soutenir les actions des associations étudiantes labellisées par l'UMLP.

Coralie MAYEUR-CARPENTIER propose la mise à jour de la charte de labellisation des associations étudiantes pour l'année universitaire 2025-2026, travail effectué par le bureau de la vie étudiante (BVE).

Le VP CFVU appelle au vote concernant la charte.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 8 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

La commission FSDIE est mise en place, auditionne les associations étudiantes et propose les répartitions des aides financières selon deux catégories :

- Montant inférieur à 23000€ : vote pour décision de la CFVU
- Montants supérieurs à 23000€ : vote pour avis de la CFVU puis vote pour décision du CA

La commission est présidée par un VP étudiant et est organisée par le bureau de vie étudiante (BVE) et le pôle qualité de vie à l'université.

Les différentes propositions des associations étudiantes présentées par le représentant VP étudiant faites, les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0

11. Offre de formation :

11.1- Rapport sur l'Engagement étudiant et la répartition des UEL et UEE

L'UMLP souhaite élargir et consolider la valorisation de l'engagement étudiant dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Pour cela, des unités d'enseignement libres existent dans la carte de formation mais cette structuration n'est pas satisfaisante au regard des attentes et de l'évolution des formes d'engagement. Il est donc proposé de faire évoluer certaines UEL en unité d'engagement étudiant (UEE) ce qui permettra une meilleure visibilité sur cette thématique.

Un plan d'actions pour une mise en place progressive dès la rentrée de septembre 2025 fait l'objet de ce point à l'ordre du jour.

L'exposé fait, la parole est donnée à Coralie MAYEUR CARPENTIER qui remercie Solène LECAPITAINE qui a travaillé à la construction et la coordination de cette répartition entre UEL et UEE, avec la coopération des membres du groupe de travail (BVE, BES, DSIN, SQA).

Ce qui est proposé : de faire la distinction entre les UEL qui sont à l'initiative des enseignants, et des Unités d'Engagements Etudiants (UEE) qui sont à l'initiative de l'étudiant. Par exemple, on peut souligner certains dispositifs (EVALANG) qui seraient désormais reconnus comme UEE.

La proposition porte sur 18 unités réparties entre UEL et UEE, qui seraient expérimentées dès la rentrée, avec une rétribution de 0.2 points et 3 ECTS.

Un étudiant peut s'inscrire à une UEL et à une UEE, sans bonification cumulative, à l'exception du supplément au diplôme. Il faut que l'étudiant puisse développer des compétences dans cet engagement, et cela en lien avec la circulaire ministérielle.

La réflexion va continuer avec l'articulation concernant le RSE et les aménagements qui ne permettent pas toujours de cumuler ou d'être assidu. Il pourrait être envisagé de mutualiser les moyens (exemple : secrétariat de prise de note)

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) :0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 27 Contre : 1
--	---

11.2- Modifications des UEL Mon Engagement en 180 sec et Evalang en UEE

Dans la continuité du point précédent, nous proposons de faire évoluer dès la prochaine rentrée universitaire deux UEL vers deux UEE

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) :0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 27 Contre : 1
--	---

Carolane SANCHEZ et Jean-Paul TEYSSIER quitte la séance.

11.3- Bilan des UE BIP de l'année universitaire 2024-2025

Le blended intensive program (BIP) ou programme intensif hybride est un dispositif Erasmus+ qui est un format court d'apprentissage combiné à une mobilité physique avec au moins 3 partenaires européens. L'UMLP s'est engagé depuis quelques années dans cette nouvelle approche de mobilité européenne avec le soutien de la DREIF. Après une courte présentation, la parole est donnée à Marieke STEENBERGEN, directrice de la DREIF qui expose la cadre des BIP au sein de l'UMLP.

Le bilan du dispositif de l'année 2024-2025 est positif avec la création de 13 BIP dont 11 en tant que participants. 25 étudiants ont effectué une mobilité et 28 étudiants ont bénéficié de cette expérience.

Pour l'année 2025-2026, l'UMLP sera organisatrice de 10 Bip dont 7 dans le cadre de STAREU, 9 pour les étudiants et 2 BIP transdisciplinaires. Plusieurs composantes de l'UMLP sont concernées.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) :2 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	---

11.4 UE BIP TRAME : Transformations of the Mediterranean

Il est précisé que l'UE BIP TRAME s'est terminée le 23 juin 2025.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

11.5- Bilan OUI-SI et dispositifs adaptés UFR STAPS et UFR ST

Les dernières propositions à évaluer sont un renfort de 30h en mathématiques pour l'UFR ST et 550 accès à la plateforme voltaire et 8 contrats emplois-étudiants pour l'UFR STAPS. Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

11.6- Parcours ouverts LAS 2 et LAS 3 pour l'année universitaire 2025-2026

Il n'y a pas de modification à souligner par rapport à l'an passé, les seules exceptions sont les mises à jour des responsables pédagogiques.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

11.7- Régime Spécial d'Études

Le régime spécial d'études (RSE) est le dispositif qui permet de solliciter des adaptations du régime d'études et/ou d'évaluation en fonction de situations particulières et personnels des étudiants. C'est un document qui est travaillé par le BES en coordination avec tous les services et structures concernés : direction des études, service de santé étudiant, BVE, ...

Il permet de définir les modalités de dépôt pour l'étudiant, le circuit de décision et les modalités en fonction de la situation à considérer. La décision revient au directeur de la composante qui valide les modalités proposées.

Les principales modifications par rapport à l'année dernière sont :

- Situations admises pour solliciter un RSE : étudiant aidant et étudiante souffrant de douleurs menstruelles
- Pièces justificatives pour les deux situations précédentes : certificat médical pour les étudiantes souffrant de douleurs menstruelles et certificat médical de la personne aidée pour l'étudiant aidant
- Possibilité d'avoir un casque anti-bruit pour la mise à disposition de matériel lors des examens
- Possibilité d'une validation partielle des aménagements par le service instructeur.

Les propositions exposées, le VP CFVU appelle au vote.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

11.8- Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaire 2025-2026,

Les M3C pour les composantes suivantes sont proposées : IUT BV, IUT NFC, CLA, UFR Santé, UFR SJEPEG, UFR SLHS, UFR ST, UFR STAPS, UFR STGI et SUP FC.

A noter qu'un délai d'un mois est toléré après la rentrée universitaire pour la publication des M3C. La prochaine CFVU est planifiée le 25 septembre et permettra de valider les M3C pour les formations manquantes.

Une fois votée, les M3C ne sont plus modifiables en cours d'année, car elles sont opposables en cas de contestation.

Le Vice-président appelle au vote.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

11.9- Campagne des Unités d'Enseignements Libres (UEL) pour l'année 2025-2026

Le catalogue des UEL proposées est mis à jour chaque année et fait l'objet d'une validation de la CFVU. Cette année, il faut prendre en compte l'ouverture d'UEE et la transformation d'UEL en UEE.

Des difficultés ont été rencontrées par les services scolarité en composantes et le BES sur le suivi des UEL. Un travail au sein du pôle formations et réussite étudiante est prévu dès la rentrée de septembre 2025 pour améliorer et diminuer la charge de travail des services tout en maintenant la qualité du service proposé aux étudiants.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

11.10- Modifications de calendrier des formations pour l'année 2025-2026 : CLA, INSPE, STAPS

Les calendriers ont été votés lors de la CFVU du 27 mars 2025. Cependant de nouvelles contraintes peuvent amener les composantes à demander des ajustements majoritairement mineurs de leur calendrier de formations :

CLA : précisions demandées par le CSAE afin de pouvoir se positionner au sujet des périodes de vacances

INSPE : début de l'année universitaire au 02 septembre pour les M2 MEEF-PE (alignement de la date avec la rentrée scolaire)

STAPS : modification de période de stage en L2 APAS (organisation du stage et des contraintes des structures d'accueil, étendre les potentielles structures pouvant accueillir les étudiants en stage)

Suite à la question de Madame TOITOT, le VP précise que le calendrier du CLA présente des formations non universitaires mais qui concernent l'ensemble des usagers, d'où le passage en instance.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

11.11- Modifications de maquettes SLHS, SUP-FC

Les modifications de maquette doivent faire l'objet d'une demande du conseil de perfectionnement de la formation concernée et à défaut d'une demande motivée par l'équipe pédagogique.

Ces modifications ne doivent pas inclure une modification du nombre d'heures d'enseignement ou une augmentation du coût de la carte de formations.

Les demandes concernent l'UFR SLHS et le SUP FC.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

11.12- Maquettes CMI-DU

Le label CMI évolue à partir de l'année prochaine notamment pour suivre les recommandations du comité Figure qui porte au niveau national les structures CMI.

Pour l'UMLP, il est proposé de transformer le label en un DU avant de mieux valoriser les acquis des étudiants inscrits en CMI. Notion de double diplôme et meilleure lisibilité avec le supplément au diplôme.

Pour les DU CMI, il sera demandé aux étudiants de payer les frais d'inscription (178€) mais les frais pédagogiques seront pris en charge par l'établissement via les composantes support des 8 CMI :

- UFR SLHS : éditions numériques et patrimoine de l'Antiquité à nos jours (ENPAJ) et sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale (SIGIT)
- UFR STGI : environnement et territoires et hydrogène-énergie et efficacité énergétique (H3E)
- UFR ST : géologie appliquée, informatique, photonique, microtechnologies, temps-fréquence (PICS) et structures et systèmes intelligents (SCUBE)

Afin de mettre en place ces DU, les membres sont appelés à se prononcer par le vote.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 6 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	--

12. Questions diverses

Aucune question.

Avant de conclure, le Vice-président rappelle la date de la prochaine de la CFVU, le 25 septembre et s'assure que le calendrier des instances a bien été transmis à l'ensemble des membres.

La prochaine CFVU restreinte est le 03 octobre 2025.
La séance est levée à 17h17.